

## COMMENT LE PREMIER MINISTRE COMMUNIQUE

## Les cinq mots-clefs de Charles Michel

- Nous avons relu les propos du Premier ministre à la Chambre depuis 20 mois.
- Il se répète sur cinq thèmes : la concertation, la transparence... qui lui valent pourtant de virulentes critiques.

Tous les responsables politiques utilisent des éléments de langage pour faire passer leurs messages. La communication est étudiée, voire cadenassée. Les éléments de langage devenant même parfois des tics de langage... Le Premier ministre Charles Michel raffole ainsi des expressions « *je veux être parfaitement clair* », « *je mesure parfaitement* », « *dans les jours, les semaines, les mois qui viennent* », « *je suis très serein* » ou « *je suis à 100 % déterminé* ».

Sur son blog le week-end dernier, le député de la majorité (CD&V) Eric Van Rompuy osait d'ailleurs : Charles Michel « *doit arrêter d'énoncer des généralités du style "responsabilité, sérénité, concertation, engagement à 1.000 %". Il ne convainc personne* ». Ces éléments de langage reviennent en effet constamment dans la com du Premier. Son prédécesseur, Elio Di Rupo, usait et abusait, lui, de l'idée « *j'ai stabilisé/sauvé le pays* ».

Nous avons épluché 20 mois de réponses de Charles Michel aux questions des parlementaires à la Chambre, depuis l'installation de son gouvernement en octobre 2014. Nous avons réécouté nombre de ses interviews à RTL ou à la RTBF. Et relu des communiqués de son cabinet. Résultat ? Cinq marottes micheliennes sont clairement identifiables. On peut les résumer en cinq mots-clefs : déterminé, concertation, responsabilité, réforme et transparence (lire ci-contre).

Une répétition qui donne l'impression que le gouvernement est « *constant* », « *conséquent* » comme il le dit lui-même. Mais aussi que, quoi qu'il se passe, le Premier ministre a une réponse formatée, guère adaptée au moment, voire en décalage.

Mais le porte-parole de Charles Michel assume : « *Oui, c'est important de se répéter. Nous sommes face à une opposition nombreuse du côté francophone.*

*Il nous paraît donc important d'expliquer à la population qu'on fait ces réformes car c'est la seule réponse possible aux défis. Et de dire qu'on est déterminé, qu'on s'est fixé un cap et qu'on ira jusqu'au bout. Et oui, on insiste sur la transparence ou la concertation, puisqu'on nous accuse du contraire.* » Le 16 estime d'ailleurs « *gagner la bataille de la communication : en Flandre, les retours sont très bons ; et en Wallonie, le message passe – pas auprès des affiliés de la CG-SP!* ». ■

MARTINE DUBUISSON

## RESPONSABILITÉ

C'est l'un des mantras de Charles Michel : il prend ses « *responsabilités* » et « *garde le cap* » avec « *courage* » malgré le contexte difficile.

Le 28 mai 2015, il déclare à la Chambre : « *Nous sommes face à une énorme responsabilité, à savoir l'assainissement de nos finances publiques. (...) Le gouvernement ne sera pas déstabilisé ou divisé.* » Le 18 juin, il complète : « *Le gouvernement a fait le choix de l'assainissement budgétaire, un choix difficile.* » Et le 23 juillet, il enfonce le clou : « *Le gouvernement a entamé un processus de réformes économiques et sociales (...). Cela ne sera pas possible sans faire preuve de courage, sans prendre nos responsabilités. (...) La majorité est stable, elle est solide.* » Même chose sur le nucléaire : « *Notre gouvernement entend prendre ses responsabilités (...) pour proposer une politique énergétique essentielle pour l'avenir* » (28 mai). Ou la lutte contre le terrorisme : « *Nous assumons pleinement nos responsabilités, même quand la tâche est difficile* » (19 novembre 2015). Ou encore le budget : « *Nous nous trouvons face à un défi très difficile. (...) Nous avons bel et bien pris nos responsabilités* » (14 avril 2016). Et les prisons : « *Nous vivons des moments difficiles. Nous assumons clairement nos responsabilités* » (12 mai 2016). En résumé, comme il l'assène le 10 mars 2016 : « *Certains parlent, d'autres agissent. Nous agissons !* »

Si Charles Michel dit prendre ses responsabilités, il répète aussi que son gouvernement tiendra le cap. « *Sur le fond comme sur le calendrier, le gouvernement sait où il va et maintiendra le cap de son engagement !* » (5 mars 2015). « *Le gouvernement tiendra le cap et exécutera l'accord de gouvernement sans se laisser troubler par des polémiques extérieures* » (26 mars). Le 13 octobre 2015, il lance donc : « *Nous sommes sur le bon chemin et nous tiendrons le cap. (...) Cette majorité est solide et rassemblée. Nous allons poursuivre le chemin ensemble.* » C'est le troisième message, l'unité : « *L'opposition essaie de semer la zizanie au Conseil des ministres. Cela ne marchera pas* » (22 novembre 2015).

M.A.D.

## CONCERTATION

L'opposition l'assure : le gouvernement casse la concertation sociale. Et pourtant, à entendre Charles Michel, concerter, lui et son gouvernement ne font que ça.

Dès sa déclaration gouvernementale à la Chambre, le 14 octobre 2014, il assure : « *Dans l'histoire de notre pays, les partenaires sociaux ont toujours joué un rôle essentiel. (...) La qualité du dialogue social mérite une attention constante.* » Il insiste : « *Je veux mener des réformes nécessaires dans le partenariat et dans le dialogue.* »

Depuis, il n'a de cesse de le redire. 6 novembre 2014 jour de manif, à la Chambre : « *Le dialogue social constitue un élément crucial de l'accord de gouvernement. (...) Le gouvernement a les bras grands ouverts, il tend la main à la concertation sociale.* » 15 janvier 2015, à la Chambre : « *Le gouvernement prend au sérieux la concertation sociale.* » Il croit même pouvoir ajouter : « *Entre les partenaires sociaux et le gouvernement, la sérénité est de retour !* » Le 29 janvier, l'enthousiasme a un peu faibli : « *Nous espérons poursuivre un dialogue de qualité.* » Mais il n'en démont pas : « *L'accord de gouvernement confirme l'importance de la concertation sociale* » (5 mars 2015) ; « *Le gouvernement définit des orientations, mais il reste un espace pour la concertation* » (12 mars) ; « *Je veux répéter encore que nous souhaitons progresser dans le respect de la concertation sociale* » (13 octobre 2015) ; « *Nous voulons respecter la concertation sociale, comme nous l'avons prouvé ces dernières semaines* » (14 avril 2016) ; « *Notre main reste tendue et j'appelle tous les acteurs à retrouver le plus rapidement possible le chemin du dialogue et du travail* » (12 mai 2016).

Une nouvelle manif le 24 mai ? Il le re-re-répète : « *Nous continuerons à réformer et nous donnerons un espace au dialogue social afin d'améliorer nos réformes.* » Et il

l'écrit dans un communiqué : « Le gouvernement souhaite continuer à réformer tout en dialoguant avec les partenaires sociaux. » Et le 2 juin, grèves ou pas, il persiste : « Nous continuerons à œuvrer pour une concertation sociale positive et constructive. » Invité de RTL le 5 juin 2016, il jure : « Il y a eu de très nombreux accords conclus les derniers mois. (...) Mais se concerter, ce n'est pas imposer son point de vue minoritaire au parlement. »

L'opposition et les syndicats n'y croient pas. Et pourtant, Charles Michel le jure constamment : son « gouvernement est authentiquement social » (13 octobre 2015 à la Chambre, 31 mai dernier à RTL, 2 juin 2016 au parlement). Convaincant ?

M.A.D.

## DÉTERMINÉ

Constamment depuis qu'il a investi le 16, Charles Michel se dit « déterminé » ou assure que son gouvernement l'est. Dans tous les dossiers. Dès le 6 novembre 2014, il l'assure à la Chambre après le Luxleaks : « Le gouvernement est déterminé à faire respecter les règles fiscales équitablement, ici et en Europe. » Mais cela vaut aussi pour la lutte contre le terrorisme. Après l'attentat contre Charlie Hebdo, il déclare au parlement (29 janvier 2015) : « Nos valeurs et libertés fondamentales sont en jeu, mais nous sommes déterminés à vaincre le terrorisme et le radicalisme. » Le 15 novembre, après les attentats de Paris, il confirme à RTL (L'Invité) : « Nous sommes déterminés à être debout, tous les démocrates ensemble. »

Même « détermination » sur la concertation sociale (15 janvier 2015, à la Chambre) : « Je répète la détermination du gouvernement de progresser sur le che-

min de la concertation sociale. » Ou sur la sécurité : « Je suis déterminé à faire des choix. Et pour la sécurité, il faut plus de moyens » (L'Invité, RTL, 20 mars 2016). Ou encore sur l'Europe : « Comme pays fondateur de l'Union européenne, nous sommes déterminés à assumer pleinement notre rôle » (13 octobre 2015).

Et voici peu (19 mai, RTBF, Jeudi en Prime), il résume : « Je suis tout à fait déterminé à continuer à agir. » Même message au JT de RTL le 31 mai : « Ce gouvernement est déterminé. Nous sommes convaincus qu'il faut faire des réformes pour garantir les pensions, les soins de santé. » Il le répète dans L'Invité le 5 juin (RTL) : « Il y a une détermination de l'ensemble d'une équipe pour engager des réformes nécessaires. » Et ce 2 juin à la Chambre, il redit : « Nous sommes mobilisés à 1.000 % pour continuer à mettre en œuvre les réformes indispensables. » Claire, sa détermination ?

M.A.D.

## l'expert « Ce sont les béquilles du Premier ministre »

ENTRETIEN

Nicolas Baygert, professeur de communication politique (Ihecs, ULB), analyse les éléments de langage de Charles Michel.

### Ces éléments de langage sont répétitifs ?

Oui, outre une attitude qui semble étudiée. Ces éléments de langage agissent comme des béquilles communicationnelles, qui permettent à Charles Michel (ou Elio Di Rupo avant lui) de se reposer sur des ressorts rhétoriques, de ne pas être décontenancé et de rester sur sa ligne. Cela donne une certaine cohérence au discours. Mais quand les éléments de langage sont mobilisés à l'excès, il y a une sorte d'artificialité du discours qui lui enlève

toute spontanéité. On a l'impression que tout est étudié, pas naturel. Cela peut être contre-productif. Il peut y avoir une forme d'usure. Et la référence au pragmatisme de son action donne un côté managérial à sa gestion, là où Elio Di Rupo avait un storytelling ultrapositif, avec une succession de bonnes nouvelles. On est d'un côté dans la performance ; de l'autre dans le positif.

### Charles Michel se répète trop ?

Un certain nombre d'éléments de langage (pragmatisme, jusqu'au-boutisme, détermination...) compensent sa position minoritaire dans le paysage franco-

phone, en montrant qu'il maintient le cap contre vents et marées. Un autre registre du langage revient également : le fait de se rassurer soi-même.

« Je suis serein, calme » ne vise pas à séduire l'interlocuteur, mais à le convaincre et presque à s'autoconvaincre que tout va bien. C'est une terminologie anti-dépressive. Et des gestes des deux bras ou de la main accompagnent ces paroles, pour donner un côté solennel et montrer qu'il est calme. C'est étudié. C'est une volonté d'apaisement et d'apaisement de soi, là où Elio Di Rupo voulait se fondre dans un ressenti social, dans le pathos en capitalisant sur l'émotion du moment.

### Que conseillerez-vous à Charles Michel ?

D'incarner davantage ses propos. Être dans la rationalité gestionnaire ne suffit pas toujours ; la dimension émotionnelle doit être suscitée. Il y a un manque de vécu, d'humain. On n'a pas toujours l'impression que sa parole est habitée. Il y a une amélioration et il est arrivé à un stade où il pourrait se passer de ces éléments de langage, marcher sans ces béquilles. Cela le rassure lui, mais a été entendu et réentendu. Aujourd'hui, on recherche de la spontanéité et de l'authenticité dans le discours. Il faut sortir des concepts, du côté incantatoire. ■

Propos recueillis par  
Ma.D.

## RÉFORME

Dès sa première déclaration gouvernementale à la Chambre, juste après l'installation de la suédoise, le 14 octobre 2014, Charles Michel le martèle : « *Cet accord de gouvernement fixe un cap pour les cinq prochaines années. Il se fonde sur une vision claire de l'avenir. Il se fonde aussi sur une conviction : le développement économique est la clé du projet social que nous voulons. Protéger et développer les emplois et assurer ainsi le financement durable de notre protection sociale : tel est notre leitmotiv.* »

Un an plus tard, pour sa deuxième déclaration gouvernementale (13 octobre 2015), il le répète : « *Le développement économique n'est pas une fin en soi. Le développement économique et la création d'emplois au service de nos protections sociales, voilà l'objectif qui nous mobilise.* »

Car son credo est un triptyque : créer de l'emploi et de la croissance, et mener des réformes, pour assurer la pérennité de notre système de protection sociale. Il le dit et le répète depuis 20 mois.

A la Chambre, le 14 janvier 2016, par exemple : « *Il faut réformer pour garantir la pérennité de notre protection sociale. (...) En créant des emplois et en menant des réformes économiques, ce gouvernement s'applique par ailleurs à financer durablement notre modèle social.* »

Et encore le 18 février : « *Nous poursuivrons sereinement l'exécution de la politique économique qui a été décidée. La priorité reste de créer des emplois et de favoriser les investissements pour garantir les protections sociales.* »

Puis le 14 avril : « *Nous poursuivons deux objectifs. D'une part, nous continuons à nous atteler à un travail d'assainissement structurel. Il y va de notre crédibilité. Nous ne voulons pas reporter les factures sur les générations futures.*

*D'autre part, nous élaborons des réformes en vue de relancer notre économie et de créer des emplois. Telle est la meilleure garantie que notre modèle social pourra être financé.* » Et lorsqu'il est interrogé à la Chambre sur la manifestation du 24 mai dernier, il le réaffirme encore : « *Nous voulons réussir une stratégie de redressement économique pour créer de l'emploi, comme meilleure garantie pour la solidarité, et prendre en compte les conséquences des attentats du 22 mars sur l'image de notre pays.* » Car depuis les attentats de Paris et de Bruxelles, un quatrième volet s'est rajouté au triptyque : le volet sécurité.

M.A.D.

## TRANSPARENCE

Cet élément de langage là est peut-être moins évident. Il est pourtant très répétitif dans le chef de Charles Michel. Qui promet constamment de travailler en toute « *transparence* », de faire « *la clarté* », de dire « *la vérité* ».

Ainsi, dès le 19 décembre 2014, il assure par communiqué : « *Le gouvernement fédéral a prêté serment il y a 70 jours. Depuis, il abat un travail intense, rigoureux et surtout au profit de tous les citoyens. Une action que le gouvernement exécute en toute transparence.* »

Et cette transparence se décline sur tous les thèmes.

Sur le terrorisme, par exemple. Après l'attentat contre *Charlie Hebdo*, il déclare ainsi à la Chambre, le 8 janvier 2015 : « *Il est très important de dire la vérité. Le risque zéro n'existe pas, nous ne pouvons que tout mettre en œuvre pour le réduire.* » Le 26 novembre 2015, après les attentats de Paris, il réaffirme : « *J'expliquerai la situation de la manière la plus transparente possible.* »

Sur le nucléaire aussi. Toujours à la Chambre, il lance, le 28 mai 2015 : « *Le gouvernement s'engage à travailler dans la transparence et dans l'objectivité.* » Et le 3 décembre, il ajoute : « *Quant à l'information au Parlement, nous jouons cartes sur table !* »

Sur le budget également, malgré les erreurs de chiffres pointées par l'opposition : « *Nous avons décidé avec le ministre des Finances de travailler en toute transparence. (...) Nous travaillons sérieusement et calmement, dans la transparence, ouverts à un fédéralisme de coopération, et tout le reste n'est que de la gesticulation* » (9 juillet 2015).

Ou sur Belgocontrol et les questions de sécurité à l'aéroport : « *Le gouvernement fera la clarté là-dessus* » (14 avril 2016).

Ou encore sur les erreurs de l'ex-ministre Jacqueline Galant, notamment dans l'affaire Clifford-Chance (29 octobre 2015) : « *En conclusion, la transparence à l'égard du parlement va de soi.* »

Et face caméra, il répète à l'envi : « *Je vais être tout à fait clair.* » Malgré cela, c'est bien souvent le manque de transparence du gouvernement que dénonce l'opposition (sur les chiffres budgétaires, le nucléaire...).

M.A.D.